

ROBIN des LOIS

Communiqué

Corbeil-Essonnes, le 15 juin 2015

Le 22 avril dernier, *Robin des Lois* attirait l'attention sur la situation de M. Younesse Bambara qui venait de porter plainte pour les violences graves qu'il disait avoir subies au Quartier Disciplinaire de la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis.

Plusieurs détenus ont, depuis, pris contact avec nous pour signaler d'autres violences dont ils disent avoir été victimes dans les mêmes lieux. Deux d'entre eux, dont nous taisons les noms à leur demande, viennent à leur tour de déposer plainte. Les circonstances sont différentes mais on retrouve dans ces deux cas des coups portés à la tête, des coups de poing, des coups de pied, des humiliations, des injures... C'est révoltant et inacceptable !

Il ne s'agit donc plus aujourd'hui d'un cas isolé. C'est le respect de la déontologie et des Droits de l'Homme par les personnels de l'Administration Pénitentiaire dans un service de Fleury-Mérogis qui est clairement mis en cause.

Les militants de *Robin des Lois*, ont, comme toujours, agi avec circonspection. Ils ont pris connaissance des récits des détenus, ils ont dialogué avec leurs familles et avec Me Olivier Arnod, l'avocat compétent qui a accepté de les défendre.

Nous avons acquis la conviction que le problème est réel. Il est d'ailleurs rare que des détenus portent plainte compte tenu des conséquences très pénibles qui en résultent le plus souvent pour eux.

L'association *Robin des Lois* est consciente de la difficulté du travail du personnel pénitentiaire : les détenus ne sont pas des anges ! Mais le respect des lois s'impose à tous et il est essentiel pour les surveillants qui doivent préparer les détenus à leur réinsertion sociale.

Nous demandons que M. Younesse Bambara, qui se dit victime d'humiliations et de représailles, soit immédiatement transféré dans un autre établissement. Comment peut-on plus longtemps laisser un détenu au contact, et peut-être à la merci, des personnes contre lesquelles il a porté plainte ?

Nous souhaitons que des investigations approfondies soient rapidement menées afin que la lumière soit faite dans les trois cas pour lesquels une plainte a été déposée afin que justice soit rendue mais l'urgence est ailleurs !

Un dysfonctionnement grave est très probable dans un service de l'Administration Pénitentiaire. Il appartient aux responsables politiques de se saisir de ce problème sans délai pour y mettre fin.

Nous en appelons à Mme la Garde des Sceaux, dont l'attachement aux valeurs républicaines et aux Droits de l'Homme est incontestable, pour qu'elle fasse en sorte que M. Bambara soit transféré et pour qu'elle ordonne une inspection, parfaitement compatible avec les enquêtes judiciaires en cours, afin de détecter les éventuelles failles de la chaîne de commandement et les éventuelles entorses au code de déontologie des personnels.

Nous appelons tous ceux qui sont attachés au respect de l'ordre républicain en prison à soutenir notre action. Les brimades, les humiliations et les coups n'ont pas leur place dans les prisons de notre République !

Robin Des Lois - 361, avenue du Président Wilson 93211 SAINT-DENIS - LA PLAINE CEDEX

Mail : contact@robindeslois.org

Contacts téléphoniques : **Sylvain Renard** (Président) **06 60 45 19 73**

François Korber (Délégué Général) **06 65 40 28 72**